



Bellevue

Habitat

Pour toutes les questions liées à l'habitat, au logement et à l'urbanisme, l'ADIL, service de renseignement et de conseil accessible à tous les Meusiens, apporte un conseil gratuit, neutre et personnalisé.

Publié le 30 juin 2020

Un service d'information et de conseil

L'Agence D'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse informe et conseille les usagers sur toutes les questions relatives au logement et à l'urbanisme.

La structure propose des solutions adaptées, à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

Ses compétences :

- Droit de la location
- Etude de plan de financement ou diagnostic financier pour l'acquisition un bien immobilier
- Allocations logements (AL et APL)
- Contrats de construction, de vente ou de travaux
- Règles d'attribution des logements HLM
- Responsabilités en matière de construction et assurances s'y rapportant
- Permis de construire et les règles d'urbanisme
- Servitudes
- Droits de mutation et fiscalité immobilière

Accessible sur tout le territoire

Installée à Nancy, l'ADIL déploie ses services et les rendre accessibles sur tout le département: des permanences régulières sont mises en place sur plusieurs communes du département.

Pour joindre un juriste de l'ADIL:

- Une adresse mail:
contact@adil54-55.fr
- Un numéro de téléphone unique: 03 83 27 62 72

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Logement locatif social (construction neuve, acquisition-amélioration, réhabilitation globale ou déconstruction)

Pour qui ?
Professionnel

Pour quoi ?
Permettre l'adaptation des logements locatifs sociaux aux besoins des habitants tout en luttant contre l'accroissement de l'inoccupation

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rénovation énergétique d'un logement privé

Pour qui ?
Particulier

Pour quoi ?
Lutter contre la précarité énergétique